

Certificats de Conformité / Attestation de réalisation de travaux / Attestation sur l'honneur

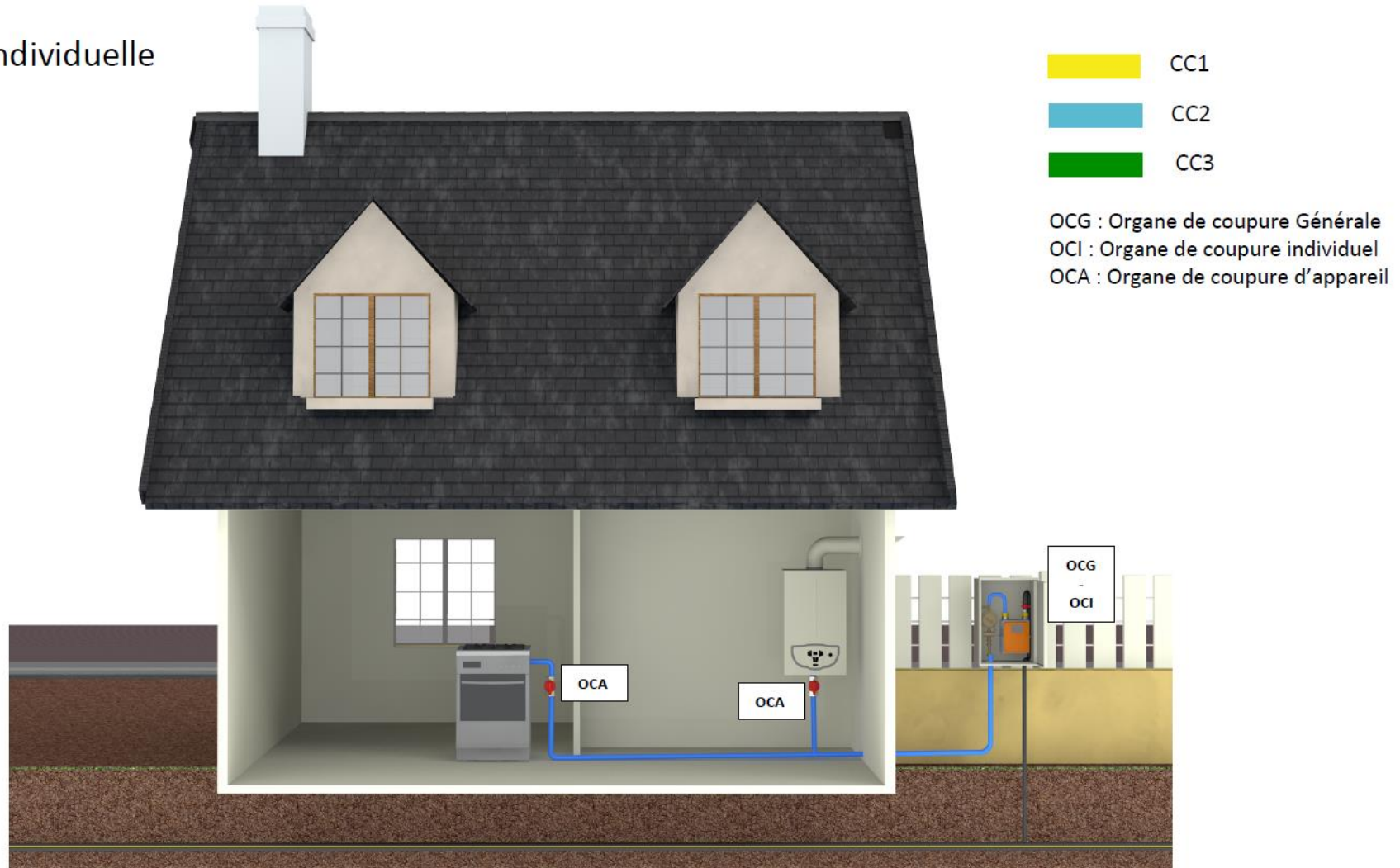
| | Habitation individuelle (installation intérieure) | Appartement immeuble collectif (installation intérieure) | Conduite d'immeuble, conduite montante, nourrice (conduite collective) | Site de production d'Énergie (local placard ou emplacement ex chaufferie ou mini chaufferie) | Bâtiment ERP 5 ^{ème} catégorie (-100 personnes en moyenne) y compris la chaufferie et local chaudière | Bâtiment ERP 1 ^{ère} à 4 ^{ème} catégorie (+ 100 personnes en moyenne) y compris la chaufferie et local chaudière | Bâtiment tertiaire ou industriel y compris la chaufferie ou le local chaudière |
|--|---|--|--|--|--|--|--|
| Neuf ou réhabilitation totale | CC2 | CC2 | CC1 | CC1 jusque l'OCS CC3 entre l'OCS et l'OCA | Attestation sur l'honneur type ERP | Attestation sur l'honneur type ERP | Attestation sur l'honneur type tertiaire industrie |
| Rénovation partielle ou remplacement d'appareils gaz autres que cuisson | CC2 | CC2 | CC1 | CC1 jusque l'OCS CC3 entre l'OCS et l'OCA | Attestation sur l'honneur type ERP | Attestation sur l'honneur type ERP | Attestation sur l'honneur type tertiaire industrie |
| Intox CO | CC2 | CC2 | - | - | Attestation sur l'honneur type ERP | Attestation sur l'honneur type ERP | Attestation sur l'honneur type tertiaire industrie |
| Fuite de gaz | CC2 | CC2 | CC1 | CC1 jusque l'OCS CC3 entre l'OCS et l'OCA | Attestation sur l'honneur type ERP | Attestation sur l'honneur type ERP | Attestation sur l'honneur type tertiaire industrie |
| DGI installation gaz existante Organisme de contrôle / Diagnostiqueur | Attestation de réalisation de travaux | Attestation de réalisation de travaux | - | - | Attestation sur l'honneur type ERP | Attestation sur l'honneur type ERP | Attestation sur l'honneur type tertiaire industrie |

Attention : La limite des différents certificats de conformités n'est plus basé sur le compteur mais sur les organes de coupures
Pour un ensemble unique il faut 1 CC1 de l'OCG à l'OCC et ensuite 1 CC1 par bâtiment.

CC : Certificat de Conformité ; OCG : Organe de Coupure Générale ; OCI : Organe de Coupure Individuel ; OCS : Organe de Coupure du Site de production d'énergie (anciennement chaufferie et mini-chaufferie) ; OCC : Organe de Coupure Complémentaire.



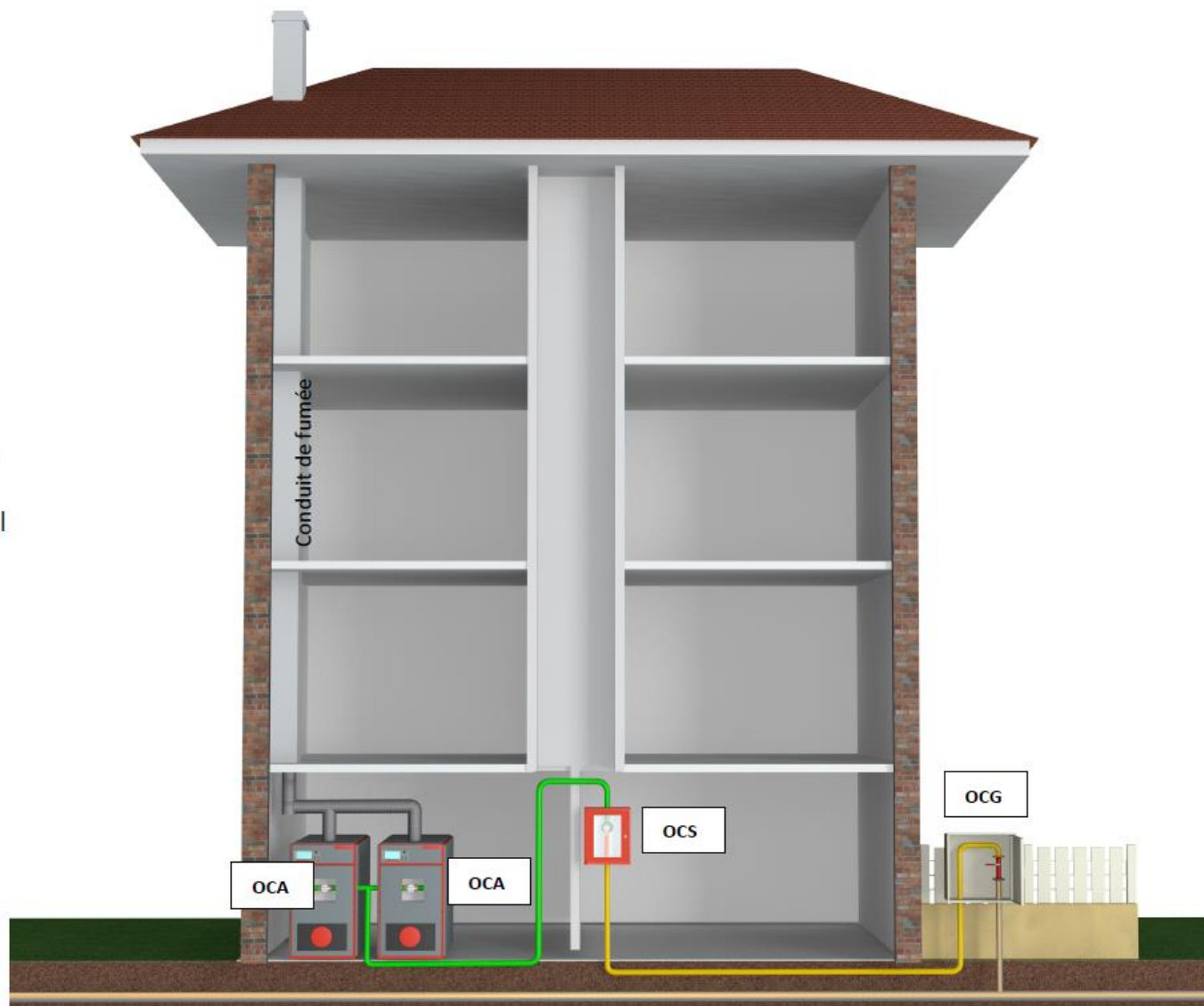
Maison individuelle



Immeuble collectif
site de production
d'énergie

OCC : Organe de coupure Générale
OCS : Organe de coupure du site de
production d'énergie
OCA : Organe de coupure d'appareil

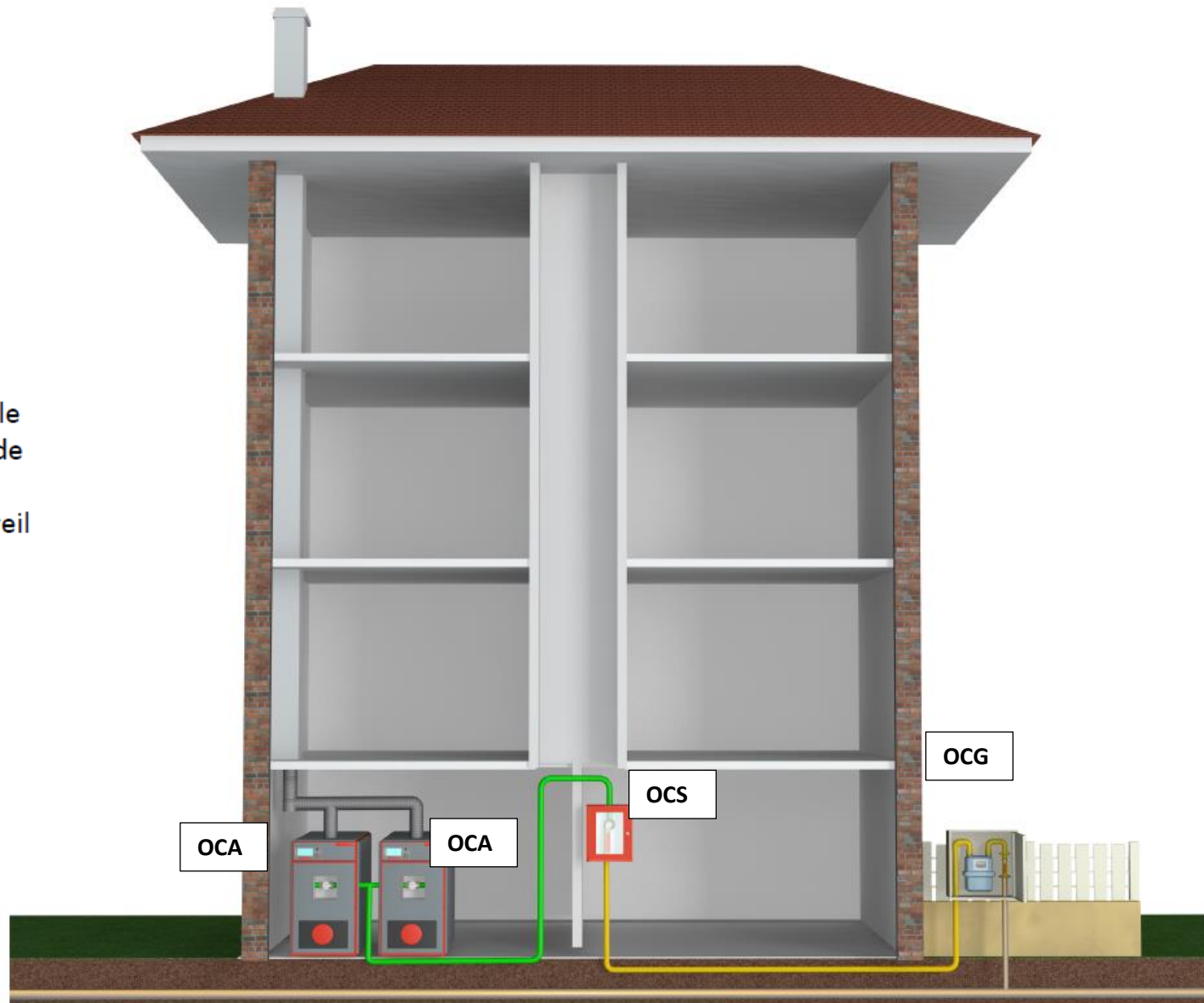
CC1
CC2
CC3



Immeuble collectif
site de production
d'énergie

OCG : Organe de coupure Générale
OCS : Organe de coupure du site de
production d'énergie
OCA : Organe de coupure d'appareil

CC1
CC2
CC3



Immeuble collectif

OCG : Organe de coupure Générale
OCI : Organe de coupure individuel
OCA : Organe de coupure d'appareil

CC1
CC2
CC3

